



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Paris, le 22 juillet 2019
N°48

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le numérique pour tous, partout.

Le Gouvernement et les collectivités territoriales mobilisent plus de 10 M€ pour accompagner les citoyens aux nouveaux usages et services numériques : la première vague du Pass Numérique.

« On ne réussira pas le défi de la transformation numérique de notre pays si une partie de nos concitoyens en sont exclus. Nous devons penser la transformation numérique de notre pays comme une aventure collective dans laquelle chacun doit être embarqué. C'est un élément essentiel de notre cohésion nationale. Le défi est considérable quand on sait qu'aujourd'hui près d'un français sur 5 n'utilise pas Internet ou qu'avec de grandes difficultés » avertit Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique.

10 millions d'euros investis pour 1 million de Pass numériques.

Conformément à ses engagements, le Gouvernement initie aujourd'hui la première vague du Pass Numérique qui permettra d'accompagner les usagers en difficulté avec les outils numériques. Après une phase pilote qui a permis de sécuriser le dispositif et de démontrer son efficacité, le Gouvernement, en lien étroit avec les collectivités territoriales, engage la première étape de son plan d'inclusion numérique avec la mobilisation de 10M€ au bénéfice des usagers éloignés du numérique.

Le Pass numérique, qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif de Pass numériques, à l'instar du chèque déjeuner ou du chèque culture, se matérialise par un chèque avec une valeur faciale en euros, qui donne à leurs détenteurs le droit d'accéder – dans des lieux préalablement identifiés et labellisés – à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle. En pratique, les personnes reçoivent un Pass numérique auprès d'une structure locale (guichet de service public, collectivités, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite s'inscrire à un atelier d'accompagnement au numérique. Ainsi, 1 million de pass seront rapidement mis en circulation sur les territoires permettant d'accompagner jusqu'à 200 000 personnes (seniors, jeunes en difficulté, bénéficiaires des minima sociaux, ...).

Un partenariat étroit avec les collectivités territoriales et le tissu d'acteurs locaux

Convaincu que seul un accompagnement de proximité peut permettre de répondre efficacement à l'acculturation de l'ensemble des citoyens aux nouveaux usages et services numériques, le Gouvernement a fait le choix de construire son action en lien étroit avec les collectivités territoriales et les tissus d'acteurs locaux (associations, entreprises de l'économie sociale et solidaire, bibliothèques, ...).



C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a lancé ce premier appel à projet auprès des collectivités territoriales pour soutenir le déploiement de Pass Numériques dans les territoires.

Comment s'est faite cette première sélection ?

En mars 2019, l'Etat a lancé un appel à projets visant à soutenir l'achat par des collectivités territoriales de Pass numériques. Une cinquantaine de collectivités ont répondu. Après examen des conditions de recevabilité, 48 collectivités territoriales sont lauréates pour un soutien financier total de l'Etat de plus de 6 millions d'euros. 48 collectivités et groupements de collectivités sont aujourd'hui lauréats de cet appel à projets ; dont 2 conseils régionaux, 15 conseils départementaux, 3 départements et régions d'Outre-mer, 22 EPCI dont 4 EPCI en Outre-mer, et 6 Syndicats mixtes.

En additionnant la part investie par les collectivités territoriales, ce sont ainsi 10,5M€ qui sont mobilisés pour l'achat de Pass Numériques. Les lauréats et les montants de co-financement obtenus sont disponibles sur <https://societenumerique.gouv.fr/pass-numerique/>

Une première étape

Après avoir initié il y a un mois la structuration des acteurs locaux de l'inclusion/acculturation numérique sur la moitié des départements français grâce au soutien financier de « Hubs territoriaux » par la Banque des Territoires pour un montant de 5M€, le Gouvernement lance ici la première phase opérationnelle des Pass Numériques. Le Gouvernement entend aller au-delà de ces premières réalisations concrètes pour envisager une généralisation des Hubs à l'ensemble des territoires et une montée en puissance des Pass numériques dans les prochains mois.

Contacts presse :

Cabinet de Cédric O 01 53 18 43 10 / presse@numerique.gouv.fr